

Articles :

	page
Campagne 2009	1
Bénévole par excellence	1
Un fonds en sucre	2
Profil de donateurs	3
Calendrier 2010	3
Maximiser vos dons	4
Survol de la distribution	5
Invitation à dîner	5
Un projet d'envergure	6
Soirée de distribution 2009	7
Formulaire de don	8

Manitobains intronisés antérieurement à La Compagnie des Cent- Associés francophones

M. Normand Boisvert
M. Albert Dubé
M. Marcién Ferland
M. Gérard Jean
M. Roger Legat
M. Alfred Monnin
Mme Gilberte Proteau
M. Léo Robert
M. Paul Ruest

La Campagne 2009 - Un véritable succès!

Le Conseil d'administration et le personnel de Francofonds ont le plaisir de vous annoncer que la Campagne 2009 fut un véritable succès, ayant atteint la somme de 350 000 \$. Ceci représente une augmentation de 30% sur l'année précédente. Et ceci en dépit d'une crise économique!

L'objectif que s'est donné le conseil d'administration de Francofonds est d'atteindre un fonds de dotation de 8 millions \$ par l'année 2015 afin de pouvoir combler les demandes de subventions et bourses d'études qui se chiffrent à plus de 300 000 \$ par année. Il reste moins que 4 millions \$ pour se rendre.

Un grand merci à tous les donateurs pour leurs généreuses contributions à la vie française au Manitoba. Une somme de 105 000 \$ a été distribuée en 2009 en subventions et en bourses d'études.

Un merci particulier:

- à tous les responsables de fonds qui ont fait un don ponctuel cette année pour augmenter la distribution de leur fonds.

- aux 32 membres du Club des 1 000 \$, dont 21 parmi ceux-ci sont membres du Cercle des flambeaux (donateurs Club des 1 000 \$ pour au moins 5 ans). Les membres font un don annuel de 1 000 \$ qui augmente la distribution et appui les projets de Francofonds.

Les succès :

- 773 donateurs, une augmentation de 25% sur l'année précédente
- 417 dons automatiques pour une valeur annuelle de 53 500 \$
- Une nouvelle catégorie de fonds pour les organismes charitables qui offre un jumelage potentiel de 60 000 \$
- Jumelage de la Caisse La Prairie aux fonds scolaires - 15 839 \$
- Jumelage de la Caisse St-Boniface aux fonds scolaires - 6 905 \$
- Un legs testamentaire en plus de promesses de legs
- Le don en ligne
- La Philanthropie chez nous, le bulletin d'information de la fondation.

Lucien Guenette : Bénévole par excellence!

En plus d'être un bénévole exceptionnel, Lucien Guénette est généreux de son temps, de ses talents et de son argent. Dès les années `50, il sollicita des dons pour l'Association d'éducation de langue française. Il fonda le Club des hommes d'affaires francophones qui avait pour mission d'établir des réseaux de collaboration et de participation au développement de la communauté. À titre de trésorier de la Corporation Maison Gabrielle-Roy, il contribua au maintien du patrimoine franco-manitobain à la grandeur du Manitoba.



Suite à la prochaine page...



Campagne 2010 !
Soyez parmi les
premiers à connaître
les objectifs.

Francofonds vous invite au
lancement de la Campagne de
prélèvement de fonds 2010.

Le 13 avril

Plus de détails à venir...

Soirée BBQ et vins 2010

Nouveautés et surprises!

Détails à venir dans

la prochaine édition de

La Philanthropie chez nous.

Le 1^{er} juin

La Maison du Bourgeois

Venez déguster!

Réservez vos billets dès
maintenant au
237-5852



Lucien Guenette : Bénévole par excellence! (suite)

Lucien est un contributeur actif de longue date à Francofonds, comme donateur, membre du Conseil d'administration, Président honoraire et encore aujourd'hui comme membre du Comité des finances et vérification.

Lors de la Soirée de Distribution 2009, Francofonds a eu l'honneur de célébrer l'intronisation de Lucien à La Compagnie des Cent-Associés, ou Compagnie de la Nouvelle-France.

La Compagnie a pour objectif premier de rendre hommage aux Canadiens et aux Canadiennes qui témoignent des plus hautes qualités de civisme et qui contribuent d'une manière exceptionnelle à la promotion et à l'enrichissement de la vie française en Amérique du Nord, et plus particulièrement en territoire canadien.

FÉLICITATIONS LUCIEN!

Un fonds en sucre

Neuf ans après sa création, le Fonds communautaire du Musée de Saint-Pierre-Jolys a atteint la somme de 25 000 \$ en 2009. Le Musée va donc pouvoir bénéficier de la distribution annuelle générée par son fonds. Cette somme aidera à assurer l'entretien et le fonctionnement du Musée de Saint-Pierre-Jolys.

La principale source de revenu du Fonds communautaire provient des bénéfices réalisés par la *Cabane à sucre* qui permet à ses visiteurs de déguster du sirop d'érable ainsi que divers mets locaux sur un fonds de musique traditionnelle canadienne française.

La *Cabane à sucre* se tient chaque année, depuis 1989, au parc du Voyageur au mois de février. Pendant les 10 jours du Festival, elle propose des tartes au sucre, sucres à crème et autres sucreries à quelques 20 000 visiteurs. La *Cabane à sucre* remet le couvert lors du Festival du sucre d'érable qui se tient chaque année, au mois d'avril, sur l'emplacement du Musée de Saint-Pierre-Jolys.

« Nous avons environ 200 bénévoles qui travaillent chaque année dans notre *Cabane à sucre*, souligne le président du Musée de Saint-Pierre-Jolys, René Desharnais. C'est un bon prélèvement de fonds qui nous permet de contribuer au Fonds communautaire. »

Construit en 1900, le bâtiment du Musée abritait un ancien couvent d'enseignement appartenant aux Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie. Pendant 60 ans, il a servi d'école publique pour les élèves de la première à la dixième années, ainsi que de pensionnat pour jeunes filles.

En 1984, l'édifice a été transformé en musée et témoigne depuis lors de l'histoire du couvent en accueillant bon nombre de visiteurs chaque année.

La chapelle, le parloir et la classe traditionnelle leur font revivre l'atmosphère de l'époque.

« Nous sommes actuellement occupés à rénover la salle de classe traditionnelle selon le modèle de 1938 », indique René Desharnais.



Le musée a été déclaré site patrimonial provincial en 1989.





« On a toujours pensé que c'est important de faire des dons à la communauté d'où l'on vient...
...Nous croyons dans la communauté franco-manitobaine et nous sommes conscients des défis qu'elle rencontre. »

Hubert Gauthier



Félicitations aux gagnants du tirage!

Les organismes et entreprises qui ont acheté une publicité se sont mérités la chance de gagner un des prix suivants :

1^{er} prix - SFM / 233-ALLÔ
(500 \$ acheminé au Fonds communautaire Société franco-manitobaine)

2^e prix - SFM / 233-ALLÔ
(250 \$ acheminé au Fonds communautaire Société franco-manitobaine)

3^e prix - A Diamond Gallery
(100 \$ acheminé au Fonds général de Francofonds)

Calendrier 2011 :

Si vous désirez vous procurer un espace pour le calendrier 2011, veuillez confirmer votre intérêt auprès d'Elaine au 237-5852 ou à frds@francofonds.org.

Profil de donateurs... Hubert Gauthier et Monique Ducharme

Hubert Gauthier et Monique Ducharme font des dons envers divers organismes de la communauté franco-manitobaine depuis bien des années. Ils font partie des donateurs Club des 1 000 \$, qui supporte Francofonds dans la promotion et la collecte de dons, qui, en tour, augmente la capacité de distribution de la fondation. « On a toujours pensé que c'est important de faire des dons à la communauté d'où l'on vient, raconte Hubert Gauthier. Nous croyons dans la communauté franco-manitobaine et nous sommes conscients des défis qu'elle rencontre. »

Ancien directeur de l'Hôpital Saint-Boniface, Hubert Gauthier a quitté le Manitoba pour s'installer au Québec il y a quelques années, ce qui ne l'empêche pas de rester en contact avec sa famille et ses amis de la communauté et de continuer de participer à son développement. Il revient d'ailleurs chaque année visiter sa terre natale.

Son épouse, Monique Ducharme contribue elle aussi au développement de la communauté franco-manitobaine. En 2007, elle a mis sur pied un projet d'aide

aux femmes franco-manitobaines dans le besoin, parrainé par l'organisme Pluri-elles.

Dans cette optique, elle a réalisé un album de chansons traditionnelles dont le produit des ventes était directement redistribué à ces femmes.

« J'ai enregistré ce disque en hommage à ma mère, confie Monique Ducharme. J'ai choisi de vieilles chansons qu'elle affectionnait particulièrement. »

Depuis 2009, Francofonds s'est associé à Pluri-elles et Monique Ducharme pour lancer le Fonds d'organisme charitable Pluri-elles - Mon rêve Monique Ducharme. Le fonds comprend des dons et les recettes du CD de Monique Ducharme. En 2009, le fonds a atteint la somme de 35 000 \$, dont 20 000 \$ de dons et 15 000 \$ de jumelage de Francofonds.

« C'est extraordinaire de pouvoir contribuer à ce fonds et de pouvoir faire fructifier le solde, souligne Monique Ducharme. Je suis très impressionnée et fière du montant que nous avons atteint, et je suis ravie de pouvoir aider les franco-manitobaines. »



Erratum :
SVP noter l'erreur de frappe : la date d'échéance pour le concours est le 12 mars 2010.

Le Calendrier 2010 fut un grand succès grâce aux entreprises et organismes qui se sont engagés à « appuyer la communauté ». Nous tenons à remercier l'artiste Denis Savoie et le CDEM pour leur collaboration avec la reproduction du tableau de nos communautés. Un grand merci aussi aux membres du Réseau communautaire pour leur appui à la distribution des calendriers dans toutes nos communautés. Si vous désirez afficher le calendrier, contactez-nous au (1-866) 237-5852.

Participez au concours: Identifiez 5 symboles représentatifs des communautés pour une chance de gagner 200 \$. Postez ou envoyez par courriel vos réponses ainsi que votre nom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance et votre adresse courriel à Francofonds, 200 - 605 rue Des Meurons, R2H 2R1 ou à frds@francofonds.org. Le gagnant sera annoncé au lancement de la campagne 2010 (date à confirmer).



Maximiser vos Dons de Charité

Michelle Bradet-Tapper et Kanyika Mangachi

Bien que nous pensions que la planification fiscale devrait faire partie intégrante du processus de planification du patrimoine global, nous reconnaissons que le début de l'année est habituellement un bon moment pour revoir vos stratégies fiscales et en établir de nouvelles pour l'année qui vient. Depuis le mois de mars, l'indice de la bourse de Toronto (TSX) ainsi que des bourses mondiales a connu une forte hausse rendant les dons de titres cotés en bourse plus avantageux que jamais ! Dans le cadre de votre stratégie en matière de dons, vous avez intérêt à tenir compte des incidences fiscales afin de structurer vos dons de la manière la plus rentable possible.

Aux fins fiscales canadiennes, un don de titres à un organisme de bienfaisance est assimilé à la vente des titres à leur juste valeur marchande, ce qui peut générer un gain en capital. Or, depuis le 2 mai 2006, le gain en capital découlant du don de titres admissibles n'est plus imposable. Les actions, les obligations et les autres droits inscrits à la cote d'une bourse de valeurs canadienne ou étrangère sont admissibles à cet encouragement.

En vertu de cette nouvelle règle, votre économie d'impôt sera plus importante si vous faites don de vos actions de sociétés publiques ou autres titres admissibles à l'organisme de bienfaisance plutôt que de vendre ces placements et de faire don du produit en argent.

L'objectif est de vous permettre d'optimiser votre économie d'impôt, tout en appuyant généreusement l'organisme de bienfaisance de votre choix. En général, vous êtes admissible à un crédit d'impôt non remboursable sur les dons versés à des organismes de bienfaisance, à condition d'avoir un reçu sur lequel figure le numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance. Le crédit maximum admissible est fixé à 75 % de votre revenu net aux fins de l'impôt. Si le montant des dons versés dépasse la limite annuelle de don, vous pouvez reporter l'excédent de façon prospective sur les cinq années ultérieures, sous réserve des limites annuelles de don mentionnées plus haut. Notez aussi que les conjoints peuvent combiner les dons de bienfaisance et les déclarer sur une même déclaration de revenus.

En conclusion, si vous prévoyez faire un don, consulter votre conseiller(ère) financier(ère). Une planification soignée peut vous permettre d'optimiser votre don en faisant le meilleur usage possible des incitatifs fiscaux disponibles à l'intérieur du régime fiscal canadien. Votre stratégie en matière de dons de bienfaisance pourrait avoir un effet considérable sur le montant de votre don et aider un organisme qui en a besoin.

Michelle Bradet-Tapper est vice-présidente et conseillère en placement

Kanyika Mangachi est conseiller en placement adjoint



Le contenu de cet article est fourni à titre d'information seulement et ne constitue pas des conseils en placement, financiers, juridiques ou fiscaux. Cette information ne tient pas compte de votre situation particulière et elle ne saurait tenir lieu de recommandation. Elle a une portée générale seulement et vous êtes invité à consulter vos conseillers personnels en matière fiscale ou juridique au sujet de votre situation particulière.

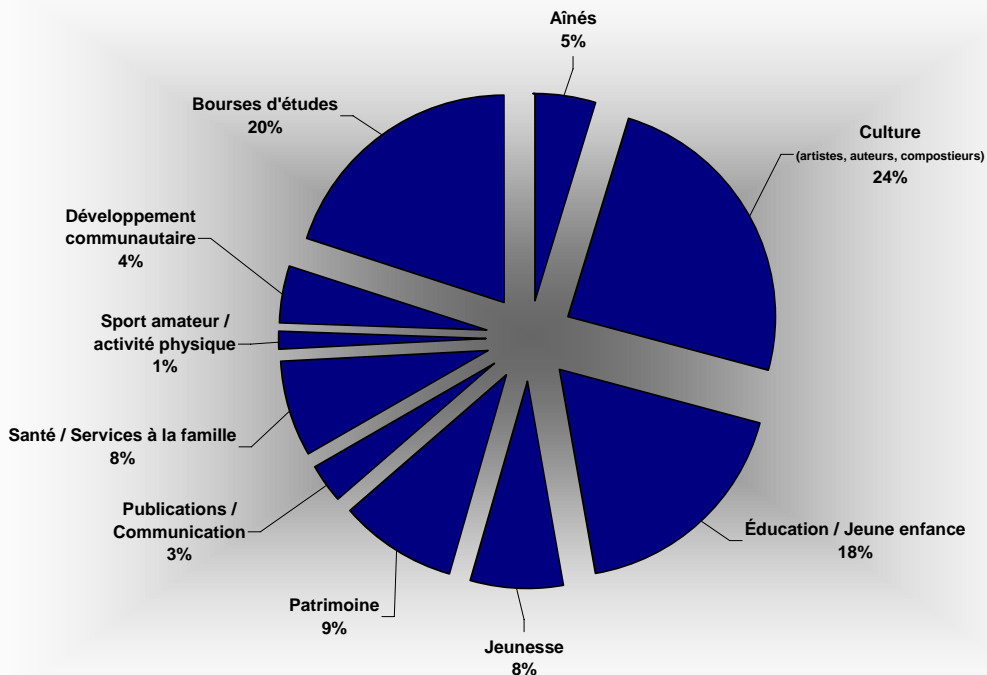




Survol de la distribution 2009

Survol en chiffres

Bourses d'études ..	21 021 \$
Aînés.....	5 031 \$
Culture	20 354 \$
Développement communautaire	4 646 \$
Éducation/ Jeune enfance	19 124 \$
Jeunesse	7 800 \$
Patrimoine.....	9 620 \$
Publications/ Communication	3 156 \$
Santé/Services à la famille	7 994 \$
Sport amateur/ Activité physique ...	1 500 \$



Nous vous invitons à voir les détails de la distribution 2009 au site web : francofonds.org sous l'onglet « À propos de Francofonds - Nouvelles et ressources ».

Dons de bienfaisance d'actions accréditatives

Vous êtes cordialement invité(e) à une présentation informative sur les dons de bienfaisance d'actions accréditatives

Michelle Bradet-Tapper, CIMA
Première vice-présidente, Conseiller en placement

Date : le 2 mars 2010

Heure : 12 h léger dîner servi

Lieu : Salle de conférence
Richard GMP Limitée

One Lombard Place, bureau 1100

RSVP avant le 17 février :

Kanyika Mangachi (204) 953-7850 ou Kanyika.Mangachi@RichardsonGMP.com

Elaine Labossière (204) 237.5852 ou frds@francofonds.org



Richardson GMP Limitée, membre FCPE.



Fondation Congo-Canada : un projet d'envergure!

Réципиendaire 2009

Durant l'été 2009, la Fondation Charité Congo Canada a organisé une *école d'été* destinée aux élèves nouveaux arrivants de la 1^e à la 12^e années pour leur permettre d'acquérir les connaissances nécessaires à leur réussite scolaire.

« Le système scolaire n'est pas le même en Afrique. Ici le niveau scolaire est déterminé selon l'âge des enfants, ce qui ne correspond pas toujours à leurs connaissances », explique un des fondateurs, Dieudonné Nkuba.

En arrivant au Canada, bon nombre d'enfants n'ont pas encore acquis la routine scolaire ni les savoirs nécessaires pour s'adapter au niveau scolaire. Certains d'entre eux ne maîtrisent pas encore l'alphabet et les chiffres, et sont pourtant placés en 5^e ou 6^e année selon leur âge.

La Fondation Charité Congo Canada a donc pour objectif d'aider ces jeunes à se mettre à niveau. Les cours d'été que la Fondation propose s'adressent à tous les jeunes africains scolarisés qui parlent français. Une soixantaine d'élèves ont pu en bénéficier au cours de l'été 2009.

« Nous leur avons offert des cours de numératie, de littérature, de grammaire, de sciences, de mathématiques, et nous leur avons aussi parlé du système politique du Canada, et de sa géographie, raconte Dieudonné Nkuba. Nous avons également effectué plusieurs sorties de groupe pour mieux faire connaître notre région aux jeunes. »

Pour leur permettre de réaliser leur projet, plusieurs organismes sont venus en aide à la Fondation Charité Congo Canada.

Le Ministère de l'éducation a donné 15 000 \$ pour couvrir les frais des diners, des collations et des sorties des jeunes. Le CDEM a détaché trois personnes pour donner des cours aux jeunes durant tout l'été. La DSFM, quant à elle, a permis l'utilisation des locaux de l'école Précieux-Sang et a prêté les manuels scolaires nécessaires.

Depuis janvier 2010, la Fondation Charité Congo Canada aide aussi les élèves en difficulté chaque jour dans son *École des devoirs*. « Nous voulons suivre les enfants au quotidien pour les aider dans leur organisation », souligne Dieudonné Nkuba.

C'est grâce à une subvention de Francofonds d'un montant de 4 300 \$ que ce suivi peut être effectué.

« Nous voulons remercier tous les organismes qui nous ont aidé dans notre projet. Nous souhaitons pouvoir aider les jeunes de notre communauté aussi longtemps que possible », conclut Dieudonné Nkuba.



Gustave Alimasi Mukakala reçoit la subvention au nom de la Fondation Charité Congo-Canada



Retrouvilles 2010 !

Que sont devenus les réципиendaire du passé? Nous sommes intéressés d'avoir de vos nouvelles! Envoyez-nous un court message et une photo et Francofonds les inclura dans un futur bulletin d'information.

Réduisons les coûts associés à l'envoi de La Philanthropie chez nous...

Nous vous encourageons de nous fournir votre adresse courriel afin de pouvoir recevoir ce document en ligne. frds@francofonds.org



Soirée de distribution 2009 : un succès grâce à plusieurs...

Club des 1000 \$

Un remerciement tout à fait spécial aux membres du Club des 1000 \$. Leurs dons comblent un besoin réel à la fondation et appuient tous les secteurs touchés par les bourses et subventions de Francofonds.

MERCI !

Nous tenons à remercier tous les gens qui nous ont appuyés lors de la Soirée de distribution 2009, qui a eu lieu le 25 novembre dernier à l'École Christine-Lespérance.

Nous soulignons en particulier l'appui de la directrice adjointe de l'École Christine-Lespérance, Denise Chabot, et l'équipe de soutien menée par Dominick Albérola, qui ont fourni un appui immesurable dans l'organisation de la salle et de l'emplacement technique.

Un merci spécial à Sylvia Cadieux et à Nicole Goshawk pour leur aide à l'accueil des invités et invitées, ainsi qu'à Richard Bazin et Richard Labossière pour leurs talents au service des breuvages.

La nourriture a été préparée par le Restaurant Paladin... toujours un plaisir gastronomique ainsi que visuel.

Un merci aussi à l'ensemble Pierre Freynet, qui a créé une belle musique d'ambiance.

Grand merci à la Caisse, qui a si généreusement commandité le vin pour la Soirée.

Enfin, merci à Yan Dallaire, le maître de cérémonie, qui a si bien fait déroulé la soirée.

Club des 1 000 \$ 2009

*Louis Bernardin et Maria Chaput
Diane Bilodeau
John et Monique Bockstael
Daniel Boucher et Joanne Cerilli
Denis Champagne
Richard Chartier et Liza Maheu
Donald Courcelles
André et Jeannette Couture
L'abbé Léo Couture
Raymond et Diane Desrochers
Les Charités Dorais
Monique Dumesnil
Gabriel et Marcelle Forest
Bernard Gagné et Diane Bruyère
Hubert Gauthier et Monique Ducharme
Lucien Guenette et Claudette d'Auteuil
Michael et Lynne Guertin
Guy Jourdain
Charles et Christiane La Flèche
Josée Lemoine et Boyd Spence
Daniel Lussier et Danielle Sturk
Alfred Monnin
Marc Monnin et Donna Miller
Mariette Mulaire et Brian Ottenbreit
Les Missionnaires Oblats
Louis Paquin et Mariette Chartier
Lionel Piché et Christine Lachance-Piché
Gilbert et Jeannine Robert
Jean-Marc Ruest et Hélène Constant-Ruest
Donald Smith
Raymond et Marguerite Simard
Joanne Therrien*



Le Centre Flavie-Laurent, l'Entre-temps, Habitat chez soi, l'Hôpital Saint-Boniface et Pluri-elles reçoivent leurs subventions des responsables de fonds : Fonds Saurette-Penner, Fonds Habitat chez soi, Fonds Hôpital Saint-Boniface, Fonds Lécuyer.



Saviez-vous que...

Environ la moitié des donateurs à Francofonds donnent par le biais d'un don automatique mensuel, soit par prélèvement du compte chèque ou par carte de crédit? Considérez cette façon de donner et faites votre don automatique en ligne.



Le don en ligne est maintenant disponible au site web : www.francofonds.org

Conseil d'administration 2009 / 2010 :

Aimée Craft, présidente
Christine Beaumont, vice-présidente
André Couture, secrétaire/trésorier
Paul Sherwood, représentant du CA au CE
Rita Bourgeois, conseillère
Michel Durand, conseiller
Suzanne Kennelly, conseillère
Lisa Malbranck, conseillère
Christian Pantel, conseiller
Chantal St. Pierre, conseillère

Personnel:

Josée Lemoine, directrice générale
Lynne Guertin, coordonnatrice de collecte de fonds
Elaine Labossière, coordonnatrice des services administratifs

MERCI! Nos partenaires officiels

Caisse



La LIBERTÉ

Contribuez à La Philanthropie chez nous!

La Philanthropie chez nous est un bulletin d'information publié quatre fois par année. Avez-vous un témoignage ou des commentaires à nous partager? Voulez-vous contribuer un article ou des photos d'intérêt? Voulez-vous recevoir ce bulletin par courriel? Contactez Elaine : (1.866) 237.5852 ou frds@francofonds.org

Nom : _____ Adresse : _____ Ville : _____

Province : _____ Code postal : _____ Téléphone : _____ Courriel : _____

Montant : _____ \$ Don unique Don mensuel à partir du 15/_____/_____(mm/aa) Don annuel au 15/_____(mm)

Don ponctuel :
ces dons sont affectés,
en leur entier, aux
activités et programmes
de Francofonds.

Don à perpétuité : ces dons sont ajoutés au capital du Fonds spécifié et seulement le produit des placements sert à la distribution de bourses ou de subventions conformément aux modalités du Fonds spécifié (voir la liste complète des Fonds au www.francofonds.org). Veuillez indiquer le Fonds spécifique et signer la déclaration qui suit.

Fonds : _____ Signature : _____

Mes dons à perpétuité devront être détenus par Francofonds pour une période d'au moins dix ans et seul le produit des placements peut être distribué.

Chèque (don mensuel ou annuel : Veuillez indiquer un chèque annulé)

Visa MasterCard N° de carte de crédit : _____ Expire le : _____ Signature : _____

Ce don est en mémoire de : _____

J'autorise **Francofonds** à inclure mon nom parmi ses donateurs : oui non

La communauté francophone au Manitoba vous remercie!



605, rue Des Meurons, pièce 202
Saint-Boniface, MB, R2H 2R1
www.francofonds.org

N° de charité : 11893 0502 RR0001

Reçu pour fins d'impôts pour dons de 20\$ et plus.